

NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
LIMITÉE
E/CONF.14/L.73
16 juin 1953
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR L'OPIMUM
Point 6 de l'ordre du jour

EXAMEN DU PROJET DE PROTOCOLE VISANT A RÉGLEMENTER LA PRODUCTION,
LE COMMERCE INTERNATIONAL, LE COMMERCE DE GROS ET L'EMPLOI DE L'OPIMUM
(E/2186, annexe)

Suède : amendement au titre du protocole

Remplacer le titre du protocole par le titre suivant :

"Protocole visant à limiter et à réglementer la culture du pavot, ainsi
que la production, le commerce international, le commerce de gros et l'emploi
de l'opium".

53-16949

8-10